



Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois 13.50 Six mois 26.00 Un an 50.00

Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place à Bourse, 2, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, chez l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du journal, A Tourcoing, rue Nationale 18 A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand-Place, (entrée par les escaliers, Saint-Etienne). A Arras, rue de Lille. A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place à Bourse, 2, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 31 JANVIER 1883

### LA DÉSORGANISATION DE L'ARMÉE

Par quels hommes sommes-nous donc gouvernés ?

Il ne leur suffit pas d'avoir désorganisé — au grand détriment de la France — les cadres de notre corps diplomatique ;

Il ne leur suffit pas que nous soyons expulsés de l'Egypte par l'Angleterre ;

Il ne leur suffit pas que l'alliance austro-allemande nous menace.

Il ne leur suffit pas de rayonner de l'armée les princes ;

Il ne leur suffit pas, en un mot, que la France soit humiliée, isolée, livrée à toutes les entreprises de ses ennemis du dehors, il faut encore qu'ils l'abaissent, qu'ils la ravalent, qu'ils l'affaiblissent en licenciant pour plusieurs mois la majorité de ses effectifs militaires.

Notre budget est en déficit. Les impôts produisent de moins en moins. Pour rétablir l'équilibre rompu, on a ordonné à chaque colonel de faire, d'ici au mois d'avril, sur les dépenses de son régiment, une économie de vingt à trente mille journées de nourriture.

Pour cela, il faut renvoyer la majorité des troupes dans leurs foyers.

Il faut désorganiser les cadres au lendemain de l'arrivée des recrues ; il faut priver ce qui restera de sous-officiers, de l'assistance des vieux soldats dans l'instruction des nouveaux arrivants.

En un mot, il faut licencier notre armée, ou tout au moins en licencier les plus anciennes classes, lorsque l'anarchie s'organise militairement, lorsque la dynamite fait explosion, lorsqu'un vent de révolution agite la France et peut emporter l'ordre social dans son tourbillon désordonné.

On ne sacrifiera rien du budget de l'armée ; on ne diminuera pas d'un centime les sommes affectées aux folies Freycinet ; mais on s'en prend à l'armée, à l'armée qui est notre sauvegarde, notre espérance, notre salut !

C'est le dernier budget auquel on devait toucher ; c'est le premier qu'on diminue.

Le patriotisme — et à défaut de patriotisme, le sentiment de notre propre conservation, — la plus vulgaire prévoyance ; tout enfin commandait de fortifier l'armée, de lui donner l'esprit militaire qui lui manque, la confiance en elle-même qui triple la force. Au lieu de

cela, on la disperse, on la renvoie dans ses foyers, on l'émette, on la supprime.

Et le gouvernement a tellement conscience de la mauvaise action qu'il commet, il est, en même temps, tellement naïf, qu'il demande aux chefs de corps de prendre le plus secrètement possible les mesures ordonnées, comme si un tel scandale pouvait être étouffé.

Les véritables conspirateurs ne sont pas les princes d'Orléans, les véritables conspirateurs siègent au banc même du ministère.

Il ont pour complices, non pas tel ou tel commandant de corps d'armée, mais cette majorité aveugle et intolérante qui sacrifie la patrie à son programme athée, franc-maçon et jacobin.

Où, ce sont les ministres qu'il faut dénoncer au pays ; oui, ce sont les députés qui les soutiennent qu'il faut signaler sans relâche aux colères vengeresses du corps électoral ; car ils nous conduisent par leur aveuglement, leur impéritie, et leur faiblesse à l'anarchie, en attendant qu'ils nous conduisent peut-être à une nouvelle invasion, à un nouveau démembrement, à la ruine.

Ils ont commencé par Dieu, ils continuent par la magistrature, ils achèvent par l'armée.

Mais Dieu rit de leurs efforts impuissants, et il les attrista à l'heure où ils le nieront le plus effrontément.

Mais la justice est permanente et nécessaire ; sans elle c'est la barbarie ; et la France ne peut pas reculer.

Mais l'armée doit être forte pour la défense de notre Patrie, à qui Dieu réserve encore le rôle glorieux et civilisateur auquel il la soumettra. Car notre nation est de celles qui ont le plus souvent accompli l'œuvre de Dieu, suivant la belle expression de Lacordaire.

D'ailleurs, l'histoire est là qui nous dit : *Gesta Dei per Francos* !

Et pour que la France accomplisse l'œuvre de Dieu, il faut qu'elle croie en lui, il faut que la justice ait repris son empire, il faut que son armée ait reconquis sa vaillance indomptable.

Nous avons besoin de croire à ce rôle providentiel de notre pays, pour conserver quelque espérance au milieu des ruines de toutes sortes que le jacobinisme franc-maçon accumule autour de nous.

PIERRE SALVAT.

### LE PRINCIPE TERRORISTE

Au sujet des projets de loi de proscription, la *Saturday Review* fait la réflexion suivante : « Quand on proclame qu'un homme peut être puni pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il fait, on pose le principe qui a donné à la France la Terreur. »

### LA QUESTION DES PRINCES AU SÉNAT

Le ministère se préoccupe beaucoup de l'accueil qui lui sera fait à la Chambre haute lorsqu'il viendra y défendre les propositions contre les prétendants.

Dans les journées d'hier et d'avant-hier, quelques-uns des membres du cabinet

sont enquis, auprès de ceux de leurs amis politiques qui siègent au Luxembourg, des dispositions de la majorité sénatoriale ; à la Chambre notamment, où de nombreux membres du Sénat s'étaient rendus hier en assez grand nombre. Les ministres ont cherché à se rendre compte aussi exactement que possible de leurs chances.

Les réponses n'ont pas été des plus satisfaisantes pour les membres du gouvernement.

Il leur a été dit, en effet, que la proposition aurait très vraisemblablement contre elle les droites, le centre gauche dissident et tout le centre gauche qui vote d'ordinaire avec les autres groupes républicains. Dans la gauche même, on rencontrerait l'hostilité de ces anciens orléanistes, ralliés à la République par M. Thiers, mais peu disposés à voter les mesures dirigées contre des princes qui ont toutes leurs sympathies et ont droit à tout leur respect.

Un ministère présidé par M. Duclerc, ayant à la tête des départements de la guerre et de la marine le général Billot et l'amiral Jauréguiberry, aurait pu peut-être enlever le vote au Sénat, qui aurait craint de provoquer une crise ; mais même ce cabinet n'eût obtenu au delà du projet présenté par le gouvernement. Il lui eût été presque impossible de faire voter la proposition Fabre.

Dans le cas où la Chambre adopterait la proposition Floquet ou bien le premier projet présenté par la commission, presque toute la gauche sénatoriale le repousserait.

L'amiral Jauréguiberry parlera certainement au Sénat.

### Dissentiments ministériels

MM. Fallières et Devès sont déjà en assez mauvais termes.

Le garde des sceaux reproche amèrement au président du conseil d'avoir traité à ses dépens avec M. Jules Ferry, et d'avoir accepté ce son portefeuille qui a donné à M. Waldeck Rousseau, le jour où l'ancien ministre de l'Instruction publique reviendrait aux affaires.

M. Fallières a prétendu qu'il n'avait pris aucun engagement de ce genre avec M. Jules Ferry, et que, loin de vouloir faire le jeu de ce dernier, il comptait bien conserver pour lui-même, et le plus longtemps possible, la présidence du conseil.

M. Devès ne s'est pas montré bien convaincu de la parfaite exactitude de cette déclaration, et comme, d'autre part, il croit savoir que M. Fallières fera tous ses efforts pour que le cabinet ne soit pas atteint par l'échec qui infligera la Chambre au ministère de la justice, le jour où elle votera sur son projet de loi contre la liberté de la presse, il fait assez mauvais visage au nouveau président du conseil.

En somme, M. Devès, qui avait conspiré contre M. Duclerc au profit de M. Jules Ferry, a quelque raison de se plaindre de l'ingratitude de ce dernier, et il faut s'attendre maintenant à le voir tourner ses batteries contre celui-ci et contre M. Fallières.

R. C.

### LA MALADIE DE M. FALLIÈRES

Un incident singulier a marqué la séance d'hier à la Chambre des députés. M. Fallières, président du conseil, était à la tribune depuis quelques instants quand il fut tout à coup pris d'un malaise général. Il portait la main à la tête comme s'il avait senti un coup violent, et en même temps il se tour-

naît vers le président de la Chambre, pour lui demander de suspendre la séance.

Aussitôt M. Fallières quitta la tribune et fut conduit par deux amis dans un salon réservé aux ministres.

Le successeur de M. Duclerc s'évanouit alors et il resta pendant près d'une heure avant de revenir complètement à lui. Plusieurs médecins vinrent de suite examiner l'état de M. Fallières. MM. Testelin et Liouville furent des premiers à lui prodiguer leurs soins.

D'autres députés médecins vinrent aussi auprès du ministre, MM. Garrigat, Labuze et de Mahy, entre autres, qui constatèrent que l'accident ministériel n'aurait pas de suite.

Deux versions prirent aussitôt naissance sur la nature même de la maladie. D'après les uns, M. Fallières, subitement atteint par un courant d'air très froid, aurait éprouvé un manque presque total de voix et aurait fait signe à M. Brisson qu'il ne pouvait continuer son discours. La chose est vraisemblable si l'on s'en rapporte aux allures du président du conseil pendant son séjour à la tribune ; il s'est retourné à diverses reprises à droite et à gauche, comme pour découvrir de quel côté pouvait venir ce courant d'air auquel je viens de faire allusion.

D'après d'autres députés, le cas de M. Fallières serait plus sérieux, il aurait éprouvé un commencement de congestion cérébrale. L'agitation dans laquelle il a vécu depuis la démission du cabinet Duclerc, les nuits consécutives qu'il a passées, l'émotion qu'il éprouvait en prenant la parole comme chef du ministère, auraient eu sur sa nature impressionnable un effet tel qu'il aurait ressenti une commotion violente au cerveau.

M. Fallières a eu jadis une fièvre typhoïde qui l'a laissé très faible sous son apparence pleine de vigueur, il a le sang pauvre et le plus petit événement le trouble.

Pendant environ une heure et demie, M. Fallières est resté au Palais-Bourbon. On lui a appliqué des sinapismes sur les jambes, et à six heures, il a pu être ramené au ministère de l'Intérieur, escorté par M. Liouville, celui-là même qui fut un des médecins de M. Gambetta. Que le nouveau président du conseil se méfie des médecins de M. Gambetta.

En arrivant place Beauvau, M. Fallières s'est de suite mis au lit et ses amis croient qu'avec une nuit de repos et de calme absolu, il sortira guéri de cette maladie subite. La discussion de la loi d'expulsion pourrait de cette façon être reprise demain jeudi.

M. Fallières a fait appeler son médecin particulier, M. Bertrand, qui a constaté une amélioration dans l'état du malade.

De nombreuses cartes ont été déposées au ministère de l'Intérieur.

PAUL HÉMYRY.

### UN NOUVEAU CANDIDAT

Au ministère de la guerre

Le *Figaro* apprécie en ces termes la candidature du général Camponon au ministère :

« M. le général Camponon, dont on parle au journal pour le ministère de la guerre — car il paraît que les deux généraux d'hier refusent la corvée — M. le général Camponon est une vieille connaissance pour nous, il a fait partie de Grand-Ministère et a semé avec lui. »

« Ses beaux services de guerre, sa rare instruction lui seront peu utiles dans la situation qu'il va prendre. L'armée est jalouse de ses privilèges, nous pouvons même dire de ses droits.

« Attendez ! cria Pierlaud. — Encore ! dit le cochier sans s'arrêter. — Allez ! cria Fernando. Le cochier tourna la tête et vit Pierlaud qui s'avancait en chancelant. — Compris ! reprit-il sans ralentir l'allure de ses chevaux. Vous avez encore quelque chose à lui dire, mais la jeune dame trouve que ça suffit. Ce sera pour une autre fois. Bonsoir, monsieur. Pierlaud n'appela plus. Son cri avait été presque involontaire. — Si hardi qu'il fut, il voyait clairement qu'il fallait renoncer à Fernando, pour le moment du moins. — Il était en proie à une de ces prostrations qui, dans les passions, succèdent aux crises. — Il fit quelques pas au hasard, n'ayant plus de but, ne sachant plus de quel côté tourner ses pas. — Puis il s'assit sur le revers d'un des fossés de la route, et passa le reste de la nuit dans un anéantissement complet. — Bien différente fut l'attitude de Fernando. — Une joie vivifiante l'inonda lorsqu'elle se vit bien en sûreté dans un wagon d'un train retournant à Paris. »

Elle n'admet pas qu'un de ses membres — prince ou non — soit brisé en méconnaissance de la loi sur l'état des officiers.

« Lorsque l'Empire brisa la carrière des généraux Bedeau, Changarnier, Lefé et Lamoricière, du lieutenant-colonel Charras et des rares officiers qui refusèrent le serment politique, elle fut un instant hésitante, et l'enthousiasme avec lequel elle avait collaboré au coup d'État se refroidit beaucoup. »

« Il fallait que le gouvernement couvrit cette faute par des avancements nombreux, des faveurs exceptionnelles, mais tout, elle ne comprit pas qu'un gouvernement régulier, fort, et disant légalement établi, en eût usé envers elle comme le gouvernement provisoire et révolutionnaire de 1848. Il n'y eut que la guerre qui put la réconcilier définitivement avec l'Empire. »

« Le général Camponon le sait mieux que personne, lui qui fut mis en non-activité vers cette époque. Je ne crois pas que ce fut uniquement pour ses opinions politiques, car j'ai entendu raconter certaines aventures de garnison qui auraient suffi à elle seule pour éteindre momentanément de l'armée le brillant officier d'état-major qui en fut le héros, mais il n'importe. — Le futur ministre de la guerre — quel qu'il soit — s'il participe au vote de la loi d'exception qu'on prépare, sera sur-le-champ et par cela seul tenu en méfiance. »

« Un officier, quel qu'il ait fait avec honneur, comme le général Camponon, les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie, de Chine et du Rhin, qu'il ait mérité comme lui tous ses grades, devra toujours craindre d'être mis en non-activité ou en retraite, suivant son âge et le nombre de ses années de service. Est-ce qu'avoir été l'ami, le commensal ou l'aide de camp d'un prince exilé, ne sera pas un motif de défiance pour le gouvernement prospecteur ? »

« On suspectera les opinions, on scrutera le passé de chacun. Bien servir ne sera plus rien, bien penser sera tout. Cette doctrine bête des radicaux — l'opinion républicaine au dessus de tout — deviendra l'évangile des inspecteurs généraux. Aux inspections on ne fera pas manœuvrer les officiers, on leur demandera : Haïsez-vous les princes ? Aimez-vous la République ? »

« Si M. le général Camponon a été aussi véritablement républicain sous l'Empire qu'on le dit, qu'il se rappelle que, malgré ses opinions, il n'est resté que dix-huit mois chef d'escadron et passa lieutenant-colonel avec un choix superbe. On ne s'occupe point alors de son opinion, on ne vit que sa belle conduite en Chine. C'est là la vraie doctrine, ce fut celle du gouvernement de Juillet, qui n'eut jamais l'air de savoir qu'Eugène Cavaignac était le frère de Gode-froid et le fit avancer rapidement au grade de général. »

« Ce n'est donc point une plaisanterie pour un général que de devenir aujourd'hui le collègue de M. Fallières et nous comprenons parfaitement l'embarras du gouvernement, mais s'il ne comprends pas du tout qu'un général aille de gâté de cour, compromettre une belle carrière et se séparer à jamais de ses frères d'armes pour satisfaire les rancunes de quelques sots. Nous persistons donc à croire que M. le général Camponon n'acceptera pas. »

« Nous le savons violent, féroce, mais nous connaissons sa loyauté et nous espérons encore que les bruits qui courent sont absolument faux. Il est probable que le ministère, ne sachant à quel ministre de la guerre se vouer, invente des candidatures pour faire prendre patience aux badauds de la majorité. »

JULES RICHARD.

### UN SOUS-OFFICIER INTELLIGENT

M. Lissagaray, dans le *Citoyen et la Patrie*, considère comme deux vérités acquises : 1<sup>o</sup> que le gouvernement ferme les yeux sur la conspiration ; 2<sup>o</sup> que les grands chefs de l'armée font le jeu des conspirateurs. Et voici comment il propose de parer aux dangers qui menacent l'existence de la République :

« Le remède naturel serait bien simple : à la préfecture de police, un préfet républicain obéis-

sant au conseil municipal : à la guerre, un sous-officier républicain, actif, intelligent, qui déplacerait les régiments et taillerait en plein dans l'état-major général. Moins de quinze jours lui suffiraient. »

« Mais, comme il n'y a pas à compter sur ces remèdes si simples, c'est sur vous seuls, citoyens, qu'il faut compter. »

« Vous voyez maintenant que tout dénonce la conspiration, et les actes et les paroles, et les aveux et les réticences ; concluez donc que rien ne se fera si vous ne vous en mêlez, ensuite que vous ne ferez rien si vous n'agissez en révolutionnaires. »

Un peu plus loin, le même journal public, en gros caractères, l'avis suivant :

« Nos correspondants des casernes de Paris de province, des arseaux et des équipages de la flotte, sont priés de nous préciser, à l'adresse habituelle, des ordres exceptionnels qu'ils pourraient recevoir. »

### LA CONVENTION ET LA COMMUNE

La Chambre des députés se dispose à usurper par des lois le domaine des arrêts de la justice. Elle substitue ses décisions à celles des tribunaux en infligeant directement des peines à des citoyens et en les dépouillant de grades qui sont leur propriété. Elle a pris la place du ministère dans la présentation et la préparation de la loi de proscription. L'abdication du gouvernement qui a renoncé à se faire représenter par l'apparence même d'un cabinet pendant la dissolution des mesures attentatoires aux droits individuels des princes comme citoyens et officiers met en évidence l'absorption des pouvoirs de l'exécutif par le législatif. La Chambre règne, gouverne, administre et juge, c'est dit moins le régime auquel visent ses aspirations ; elle y touche, et si le Sénat n'y met obstacle, nous voici revenus au gouvernement de la Convention, avec tous les pouvoirs dans la main d'une assemblée incapable de se diriger elle-même. Mais, par une juste conséquence des choses, au moment où la Chambre absorbe l'exécutif et le judiciaire, le conseil municipal de Paris jette le masque à son tour, il met en cause le gouvernement dans la personne du préfet de police et prétend intervenir directement dans la direction des affaires politiques de l'Etat. Derrière la Convention, la Commune de Paris ; c'est la marche naturelle des choses en révolution.

L. L.

### REVUE DE LA PRESSE

Voici un article que nous reproduisons tout entier, bien qu'il mérite bien des réserves, et qu'il soit écrit dans ce style étrange, mêlé d'effets merveilleux et de repoussantes trivialités qui est propre à Zola et à ses satellites.

L'auteur de cet article est M. Guy de Maupassant, le disciple bien-aimé de Zola ; naturaliste comme lui, libre-penseur comme lui, républicain comme lui.

Il marque un état psychologique dans toute une école de républicains libéraux.

Combien de Pomarès le jacobinisme bourgeois fait se dessiner chaque jour, par sa politique oppressive :

MÉDITATION D'UN BOURGEOIS

« M. Pomarès vient de lire ses journaux. Il se lève et marche avec agitation, en parlant tout haut. — Bêtise, gâchis, ignorance ! Rien ne

répliqua la jeune fille. J'ai voulu dire seulement que la valeur de mon mobilier dépasse de beaucoup ce que je vous dois. Il y a des objets précieux dont je pourrais me défaire, ce qui me permet de me défaire et me fournirait quelques ressources. — Très bien, mademoiselle. Activez la vente. Voyez les hommes d'affaires. Tout cela ne me regarde plus. — Elle songea à M. Broussouel. — Oh ! se dit-elle avec épouvante, que vais-je aller faire là. Rien ne m'y appelle plus. Tout doit m'en éloigner. — Mais elle revint bientôt à des idées plus justes. Le notaire avait toujours été très bienveillant pour elle. Il ne ne lui refuserait pas ses avis et peut-être même son concours. — Un sentiment de fausse honte et non de fierté véritable pouvait seul l'empêcher de le demander. — Le notaire était absent lorsque Fernando se présenta chez lui. — Le hasard fit qu'un des clercs n'en sa-

FEUILLETON DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER — 22 —

## Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XIII

Déflivrance (SUITE).

— Moi aussi je ne doutais de rien à l'âge que vous avez, continua-t-il d'une voix vibrante d'ironie et d'amertume. J'en étais dans la vie le front haut, l'œil fier, le sourire aux lèvres. J'étais prêt à toutes les luttes, désireux de tous les triomphes, libre de

tout fouler aux pieds ? Oh ! je ne vous demande pas vos secrets, monsieur. De votre existence je ne veux connaître que ce que vous m'en divulguez. Est-ce ma faute si vous vous êtes rendu effrayant à mes yeux, si je tremble malgré moi à côté de vous ? Vous m'aimez, dites-vous. Est-ce là une justification ? N'avez-vous pas songé qu'une femme ne pardonne jamais à qui lui fait violence ? Oubliez-moi, monsieur, afin que je puisse, moi, ne pas vous oublier, et conserver au fond de mon cœur le souvenir de l'homme qui m'a arraché au suicide. — Fernando prononça ces mots d'un ton ferme.

Il y avait en eux quelque chose d'immuable, d'irrévocable, de définitif. — Jacques le comprenait, mais ne pouvait se résoudre à accepter cet arrêt qui le condamnait, qui pour toujours le séparait de Fernando.

Il insista. — Il parla encore de son passé en manifestant l'intention de le racheter, de le purifier par l'amour.

— Sans vous je suis perdu, ajouta-t-il, et je dois infailliblement rouler d'abîme en abîme. Sans moi vous êtes perdue aussi, vous qui n'avez sur terre ni ressources ni appui. Soutenez-moi donc l'un l'autre.

de était résolue à tout pour se délivrer de lui. Elle avait crié sans savoir qu'elle était décidée d'avance à demander assistance au premier passant venu.

Le hasard, d'ailleurs, l'avait admirablement servi. L'omnibus était plein de voyageurs. — Pierlaud s'avoua vaincu. Il comprit que Fernando n'avait qu'un mot à dire pour s'assurer une protection contre laquelle il n'y avait pas à lutter.

Il fut pris d'un transport de rage froide. — Soit ! se dit-il. Qu'elle suive sa destinée ! Je ne l'aime, je l'aime, pensa-t-il, je ne veux pas qu'elle soit malheureuse. — Mais il se révolta contre lui-même. — Je l'ai aimée, je l'aime, pensa-t-il, je ne veux pas qu'elle soit malheureuse. — Il chercha dans sa poche une carte de visite.

— J'espère encore, dit-il à Fernando. Voici mon nom et mon adresse. Un jour, peut-être, vous vous souviendrez... — Sans hésiter, Fernando prit ce qu'il lui présentait.

— Vous avez raison, monsieur, répondit-

— Attendez ! cria Pierlaud. — Encore ! dit le cochier sans s'arrêter. — Allez ! cria Fernando. Le cochier tourna la tête et vit Pierlaud qui s'avancait en chancelant. — Compris ! reprit-il sans ralentir l'allure de ses chevaux. Vous avez encore quelque chose à lui dire, mais la jeune dame trouve que ça suffit. Ce sera pour une autre fois. Bonsoir, monsieur. Pierlaud n'appela plus. Son cri avait été presque involontaire. — Si hardi qu'il fut, il voyait clairement qu'il fallait renoncer à Fernando, pour le moment du moins. — Il était en proie à une de ces prostrations qui, dans les passions, succèdent aux crises. — Il fit quelques pas au hasard, n'ayant plus de but, ne sachant plus de quel côté tourner ses pas. — Puis il s'assit sur le revers d'un des fossés de la route, et passa le reste de la nuit dans un anéantissement complet. — Bien différente fut l'attitude de Fernando. — Une joie vivifiante l'inonda lorsqu'elle se vit bien en sûreté dans un wagon d'un train retournant à Paris. »

— Attendez ! cria Pierlaud. — Encore ! dit le cochier sans s'arrêter. — Allez ! cria Fernando. Le cochier tourna la tête et vit Pierlaud qui s'avancait en chancelant. — Compris ! reprit-il sans ralentir l'allure de ses chevaux. Vous avez encore quelque chose à lui dire, mais la jeune dame trouve que ça suffit. Ce sera pour une autre fois. Bonsoir, monsieur. Pierlaud n'appela plus. Son cri avait été presque involontaire. — Si hardi qu'il fut, il voyait clairement qu'il fallait renoncer à Fernando, pour le moment du moins. — Il était en proie à une de ces prostrations qui, dans les passions, succèdent aux crises. — Il fit quelques pas au hasard, n'ayant plus de but, ne sachant plus de quel côté tourner ses pas. — Puis il s'assit sur le revers d'un des fossés de la route, et passa le reste de la nuit dans un anéantissement complet. — Bien différente fut l'attitude de Fernando. — Une joie vivifiante l'inonda lorsqu'elle se vit bien en sûreté dans un wagon d'un train retournant à Paris. »

— Attendez ! cria Pierlaud. — Encore ! dit le cochier sans s'arrêter. — Allez ! cria Fernando. Le cochier tourna la tête et vit Pierlaud qui s'avancait en chancelant. — Compris ! reprit-il sans ralentir l'allure de ses chevaux. Vous avez encore quelque chose à lui dire, mais la jeune dame trouve que ça suffit. Ce sera pour une autre fois. Bonsoir, monsieur. Pierlaud n'appela plus. Son cri avait été presque involontaire. — Si hardi qu'il fut, il voyait clairement qu'il fallait renoncer à Fernando, pour le moment du moins. — Il était en proie à une de ces prostrations qui, dans les passions, succèdent aux crises. — Il fit quelques pas au hasard, n'ayant plus de but, ne sachant plus de quel côté tourner ses pas. — Puis il s'assit sur le revers d'un des fossés de la route, et passa le reste de la nuit dans un anéantissement complet. — Bien différente fut l'attitude de Fernando. — Une joie vivifiante l'inonda lorsqu'elle se vit bien en sûreté dans un wagon d'un train retournant à Paris. »

— Attendez ! cria Pierlaud. — Encore ! dit le cochier sans s'arrêter. — Allez ! cria Fernando. Le cochier tourna la tête et vit Pierlaud qui s'avancait en chancelant. — Compris ! reprit-il sans ralentir l'allure de ses chevaux. Vous avez encore quelque chose à lui dire, mais la jeune dame trouve que ça suffit. Ce sera pour une autre fois. Bonsoir, monsieur. Pierlaud n'appela plus. Son cri avait été presque involontaire. — Si hardi qu'il fut, il voyait clairement qu'il fallait renoncer à Fernando, pour le moment du moins. — Il était en proie à une de ces prostrations qui, dans les passions, succèdent aux crises. — Il fit quelques pas au hasard, n'ayant plus de but, ne sachant plus de quel côté tourner ses pas. — Puis il s'assit sur le revers d'un des fossés de la route, et passa le reste de la nuit dans un anéantissement complet. — Bien différente fut l'attitude de Fernando. — Une joie vivifiante l'inonda lorsqu'elle se vit bien en sûreté dans un wagon d'un train retournant à Paris. »